

sité des hommes, et qui devaient, trois cents ans plus tard, aboutir à la promulgation de cette aberration monstrueuse du dogme de l'Immaculée Conception (1854), bientôt suivie de l'Infaillibilité papale (1870), faisant du pape le Dieu visible et presque l'égal du Créateur.

Voici donc les décrets qui témoignent que nous ne devons pas observer le culte des images.

CONCILE D'ELVIRE (303-306)..... "Il a été décrété qu'il ne doit pas y avoir de peintures dans les églises, de peur qu'on n'adore que ce qui est peint sur les murs."— (Canon 36).

CONCILE DE FRANCFORT (794)..... "Les pères de ce concile ont rejeté et méprisé absolument cette adoration et cette servitude (des images), et l'ont condamnée unanimement."— (Caron II).

CONCILE DE PARIS (825)..... "L'Eglise gallicane, depuis les premiers temps de St. Denis, de St. Hilaire et de St. Martin, a toujours observé de n'obliger personne à avoir des images, et ne l'a défendu à personne. La raison de cet usage est que, quand il n'y aurait aucune image dans le monde, la foi, l'espérance ni la charité n'en souffriraient point, et que d'ailleurs les images ne nuisent point à ces trois vertus, pourvu qu'on ne leur rende aucun culte de religion."— (Cité par Fleury, Hist. du Christ, tome III, Liv. 47, IV.)

On remarquera que toutes nos preuves sont tirées soit des Saintes Ecritures soit des Pères de l'Eglise, deux sources acceptées sans discussion par toutes les Eglises chrétiennes.

L'Eglise anglicane, s'en rapportant au commandement de Dieu qui défend à son peuple de se faire des images taillées; s'appuyant sur la protestation des Pères de l'Eglise contre l'ignorance des personnes qui vénèrent les images de Jésus-Christ et des Saints; s'en tenant aux décrets des Conciles des premiers siècles que la corruption du monde et des hommes n'avait pas encore atteints, l'Eglise anglicane, disons-nous, CONDAMNE le culte des images, tel que compris par l'Eglise romaine, comme contraire à la Parole de Dieu. Elle AFFIRME que l'Eglise romaine s'est séparée des coutumes apostoliques, a rejeté le commandement de Dieu, et tend à l'idolâtrie en encourageant la dévotion des fidèles aux images de la Vierge et des Saints, aussi bien que celle à l'enfant Jésus (Bambino) en Italie, à la robe sans couture de Trèves, approuvant les pèlerinages de Notre Dame de Lourdes, en France, et de Ste. Anne de Beaupré, au Canada.

Les Dix Commandements de Dieu.

Comme Dieu les a donnés.

Comme l'Eglise romaine les donne.

Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

Un seul Dieu tu adoreras, Et aimeras parfaitement.

- 1 Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosternerás point devant elles et ne les serviras point; car je suis le Seigneur ton
- 2